

Élection présidentielle 2^e tour

Recherche :

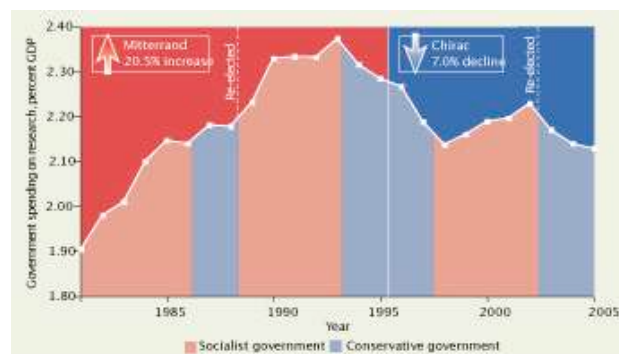
deux approches fondamentalement différentes

L'expérience des 25 dernières années montre que l'effort national pour la recherche a toujours progressé quand la gauche était à Matignon et a toujours régressé sous un gouvernement de droite (*confer* le tableau ci-dessous publié par la revue *Nature*). Nous avons affaire à deux approches fondamentalement différentes. De plus, la vision de Nicolas Sarkozy sur la science est réductrice, faite, entre autres, de fausses explications génétiques de la pédophilie, du suicide des jeunes. Il dénonce aussi la liberté de l'intelligence et de la culture pour « expliquer » le déclin de notre société. En conséquence, le bureau national du SNCS-FSU vous appelle à voter contre cette conception réactionnaire de la recherche et de la société.

Bureau national du SNCS-FSU

En cette période, la recherche française et l'enseignement supérieur souffrent. Le « Pacte pour la recherche », voté en avril 2006, déstructure notre système de recherche qu'il soit public ou privé. Il marginalise les organismes, développe la précarisation des jeunes chercheurs, favorise les comportements individuels au détriment des démarches collectives, oppose les universités les unes aux autres, déstructure le territoire, etc. Les crédits de l'ANR (Agence nationale pour la recherche) déstabilisent les politiques scientifiques des unités. Les circuits financiers mis en place par le biais des nouvelles structures entraînent la chute des investissements privés dans les laboratoires de recherche privée. De plus, les moyens dont dispose la recherche se dégradent depuis dix ans.

Avec 36 milliards d'euros, la France est encore la 5^e puissance mondiale en matière de recherche. Toutefois, sa part dans l'activité économique du pays a chuté de 2,45 % en 1993 à 2,11 % en 2005, faisant régresser la France du 5^e au 14^e rang mondial.



Entre 1995 et 2004, la part de l'enseignement supérieur a aussi chuté de 1,29 % à 1,16 % du PIB.

Dans la dernière VRS (n° 369), Ségolène Royal déclare « *Il faudra pérenniser cet effort [budgétaire] dans le temps par une loi de programmation pluri-annuelle, remplaçant la loi de 2006 [Pacte pour la recherche]. Cette loi [...] sera discutée en début de législature.* » Voilà un engagement clair répondant à la demande des organisations syndicales.

Inversement, dans cette même VRS, Sarkozy soutient le « Pacte pour la recherche », veut transformer « *nos grands organismes de recherche en agences de moyens* » et considère qu'il faut « *aller plus loin [...] avec la généralisation du financement par projet (l'ANR ne concerne que 6 % des crédits publics de la recherche)* ». Voilà qui est à la fois logique et inquiétant.

En ce qui concerne les moyens, Ségolène Royal « *propose d'augmenter de 10 % par an la dépense publique* ». Et sans le chiffrer, elle veut « *inciter fortement la recherche privée, les collectivités territoriales et l'Union européenne à accompagner cet effort pour parvenir à l'objectif de 3 %* ». En augmentant la dépense de recherche de 10 % par an, l'objectif de 3 % devrait être atteint en 2014. Au cours des dix dernières années, la dépense de recherche n'a progressé, en moyenne, que de 2,8 % par an. On mesure l'ampleur de l'effort à fournir.

Nicolas Sarkozy affirme qu'il augmentera « *de 40 % les dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur et d'un quart celles consacrées à la recherche* », soit une augmentation annuelle moyenne de 8 % pour le supérieur et de 5 % pour la recherche. Avec des propositions inférieures à celles de Ségolène Royal, il affirme atteindre les 3 % en 2012. Impossible.